

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 octobre 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Heure des questions à 14 heures**Groupe des affaires européennes de 12h15 à 13h45**Groupe agricole de 12h15 à 13h45*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente souhaite un joyeux anniversaire à Mme la Députée Brigitte Crottaz et félicite M. le Député Michaël Buffat pour son mariage.			
	2.	Dépôts Simple question : Alexandre Berthoud Interpellation : Jérôme Christen, Céline Ehrwein Nihan Motion : Lena Lio			
TRAITE	3.	(15_HQU_OCT) Heure des questions orales du mois d'octobre 2015, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(15_MOT_075) Motion Christelle Luisier Brodard et consorts - Pour un réel partenariat financier Etat - communes en matière d'accueil de jour (Développement et demande de prise en considération immédiate) Le renvoi de la motion à l'examen d'une commission (oui), opposé à la prise en considération immédiate et au renvoi au CE (non), est refusé par 41 oui, 87 non et 8 abstentions. La prise en considération immédiate de la motion et le renvoi au CE sont acceptés par 127 oui, 1 non et 10 abstentions.			
RENV-CE	5.	(15_POS_143) Postulat Alexandre Rydlo et consorts au nom des député-e-s de l'Ouest lausannois - Pour un arrêt des trains grandes lignes en gare de Renens (Développement et demande de prise en considération immédiate) Le renvoi du postulat à l'examen d'une commission (oui), opposé à la prise en considération immédiate et au renvoi au CE (non), est refusé par 34 oui, 70 non et 6 abstentions. La prise en considération immédiate du postulat et le renvoi au CE sont acceptés par 89 oui, 14 non et 14 abstentions.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	6.	(15_MOT_073) Motion Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Augmentation de la prime pour les frais professionnels des apprentis (Développement et demande de renvoi en commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
RENV-CE	7.	(15_INT_427) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Les civilistes vont prendre le chemin des écoles vaudoises ! (Développement)			
RENV-CE	8.	(15_INT_428) Interpellation Fabienne Despot - De l'intérêt des statistiques d'échec et de réussite dans le parcours des étudiants de l'EPFL (Développement)			
RENV-CE	9.	(15_INT_430) Interpellation Pierre Guignard - Manque d'infrastructure sur le site de marchandise douanier de Chavornay (Développement)			
RENV-CE	10.	(15_MOT_074) Motion Claudine Wyssa et consorts concernant la compensation des pertes fiscales sur les impôts sur les personnes morales pour les communes en 2017-2018 (Développement et demande de prise en considération immédiate) Le renvoi de la motion à l'examen d'une commission (oui), opposé à la prise en considération immédiate et au renvoi au CE (non), est refusé par 41 oui, 81 non et 3 abstentions. La prise en considération immédiate de la motion et le renvoi au CE sont acceptés par 96 oui, 9 non et 21 abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 octobre 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	11.	<p>(244) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 12'475'000.- pour financer la construction du bâtiment Synathlon (ancien bâtiment du Cluster), sur le campus de l'UNIL, à Dorigny(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée par 110 oui, 0 non et 1 abstention. Art. 1 : accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est présentée et est acceptée par 107 oui, 6 non et 6 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 114 oui, 0 non et 2 abstentions.</p>	DFIRE.	Meienberger D.	
RENV-COM	12.	<p>(15_POS_135) Postulat Filip Uffer et consorts - Logements protégés avant 2030 (Développement et demande de renvoi en commission avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosigné par au moins 20 députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.</p>			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	13.	(169) Préavis du CE au GC sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et Projet de loi modifiant la loi sur le logement du 9 septembre 1975 et EMPD ordonnant la convocation du corps électoral pour se prononcer sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et les projets de lois modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur le logement (contre-projet du Conseil d'Etat) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jérôme Christen et consorts transformée en postulat en faveur de l'introduction d'un droit de préemption permettant de faciliter la politique foncière des collectivités publiques (12_POS_005), les postulats Marc-Olivier Buffat et consorts pour la création de zones d'habitation à loyers modérés (11_POS_261) - Christa Calpini et consorts au nom du groupe radical (11_POS_273) - Terrains constructibles thésaurisés : des mesures incitatives pas coercitives - Pierre Volet et consorts - Allongement des délais de permis de construire dans le canton, une mesure complémentaire à la simplification des procédures (12_POS_014)(1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière sur l'initiative (oui), opposée à l'entrée en matière sur le décret de convocation des électeurs (non), est rejetée par 12 oui, 108 non et 6 abstentions.	DIS.	Buffat M.O.	27/10/2015
RENV-T	14.	(168) Exposé des motifs complémentaire et Projets de lois - sur la préservation du parc locatif vaudois (LLPL) - modifiant la loi du 6 mai 2006 sur l'énergie et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts "pour renforcer les droits des locataires dans la loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)" (09_POS_156) - sur le postulat Frédéric Borloz "Logement : pour le bien des locataires et des propriétaires, dépassons le statut quo !" (09_POS_157)(1er débat)	DIS.	Buffat M.O. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	27/10/2015
RENV-CE	15.	(15_INT_432) Interpellation Jessica Jaccoud et consorts - Renforcer la prévention à l'attention des assurés face aux courtiers peu scrupuleux (Développement)			
RENV-CE	16.	(15_INT_433) Interpellation Julien Eggenberger et consorts - Aide d'urgence: il est urgent de prendre la mesure des problèmes ! (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 octobre 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	17.	(15_INT_434) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Via Sicura : Cessons de criminaliser les automobilistes, de vivre avec la pression des budgets des amendes et d'appliquer la justice au bon vouloir d'un Magistrat (Développement)			
RENV-COM	18.	(15_POS_145) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - promouvoir et soutenir davantage la participation des 18-25 ans au vote ! (Développement et demande de renvoi en commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins 20 députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :